

CONDITIONS D'HABITATION

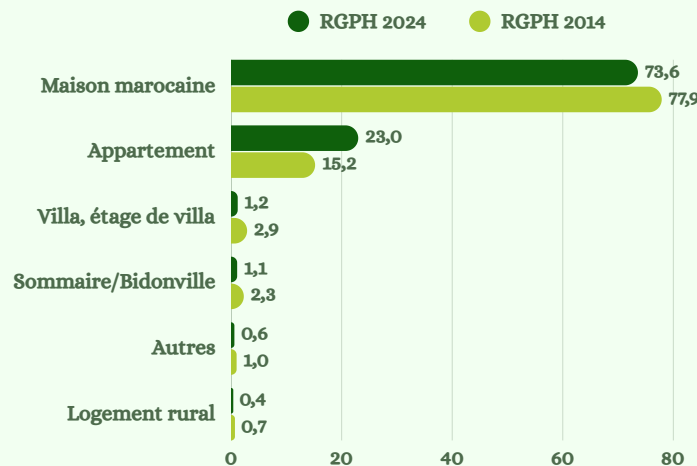
JANVIER 2025

DE PLUS EN PLUS D'APPARTEMENTS

La répartition des ménages urbains en 2024 selon le type de logement occupé montre que l'habitat de type marocain reste encore le plus répandu puisqu'il en abrite 73,6%, malgré sa baisse par rapport à 2014 (77,9%) au profit des appartements dont le poids a augmenté de 15,2% à 23%. Quant aux villas, elles ne représentent que 1,2%.

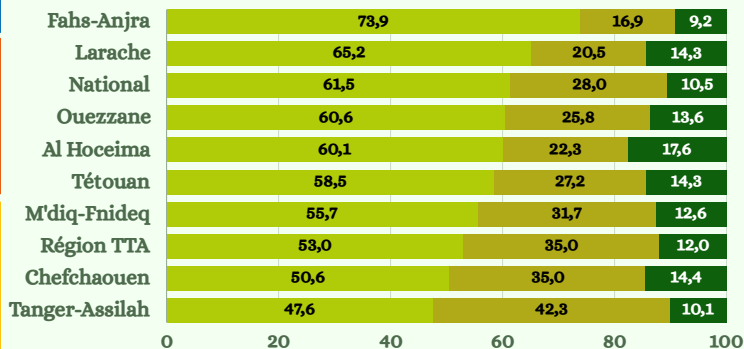
La proportion des logements sommaires ou bidonvilles en milieu urbain a baissé de 2,3% en 2014 à 1,1% en 2024, ainsi que celle des logements de type rural ou local non destiné à l'habitation qui a reculé de 1,7% à 1%.

RÉPARTITION DES MÉNAGES URBAINS PAR TYPE DE LOGEMENT (EN %)



RÉPARTITION DES MÉNAGES URBAINS PAR STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ET PROVINCES ET PRÉFECTURES (EN %)

● Propriétaire ● Locataire ● Autres statuts



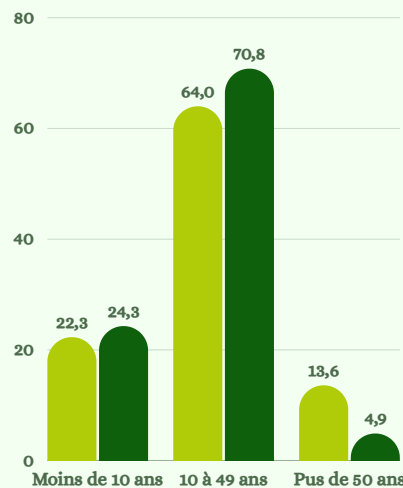
BAISSE DES MÉNAGES URBAINS PROPRIÉTAIRES DE LEURS LOGEMENTS

En 2024, 53% des ménages urbains au niveau de la région sont propriétaires de leur logement. Cette proportion a baissé par rapport à 2014 (56,7%) au profit des ménages locataires dont le poids a augmenté de 31,5% à 35% durant la période intercensitaire 2014-2024.

Mais si le statut de propriétaire est prépondérant à Larache (65,2%), la préfecture de Tanger-Assilah abrite le plus de ménages locataires avec une part de 42,3%.

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON L'ANCIENNETÉ DES LOGEMENTS EN URBAIN (EN %)

● 2014 ● 2024



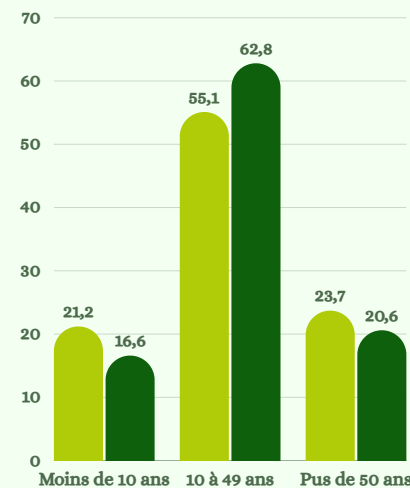
RAJEUNISSEMENT DU PARC LOGEMENT

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement reflète le rajeunissement du parc logement dans la région. La part des logements de plus de 50 ans a baissé dans les deux milieux, passant de 13,6% à 4,9% en milieu urbain et de 23,7% à 20,6% en milieu rural entre 2014 et 2024.

La part des logements de 10 à 49 ans a augmenté durant la même période de 64% à 70,8% en milieu urbain et de 55,1% à 62,8% en milieu rural. Toutefois, la part des logements de moins de 10 ans a faiblement progressé en milieu urbain (de 22,3% à 24,3%), et a même reculé en milieu rural en passant de 21,2% en 2014 à 16,6% en 2024.

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON L'ANCIENNETÉ DES LOGEMENTS AU RURAL (EN %)

● 2014 ● 2024



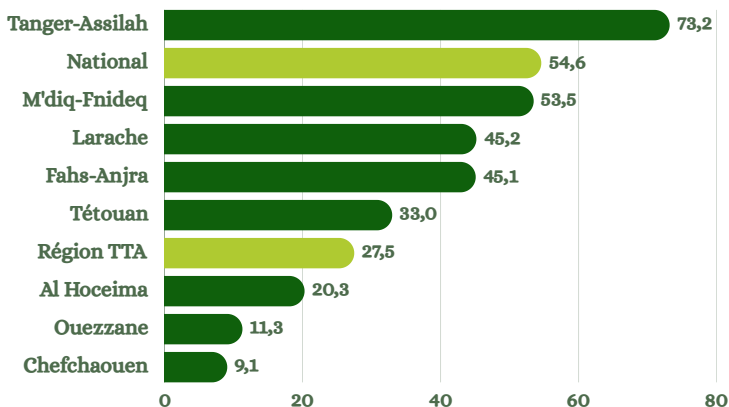
DES CONDITIONS D'HABITATION MEILLEURES

Des logements plus équipés en services de base

La proportion des ménages qui occupent des logements pourvus d'électricité s'élève à 97,4 % en 2024, contre 93,5% en 2014. Durant la même période, cette proportion est passée de 95,6% à 98,7% en milieu urbain et de 89,5% à 94,3% en milieu rural.

La part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable a aussi progressé : De 63,9% en 2014 à 75,7% en 2024. Mais malgré que la progression soit plus marquée en milieu rural (de 13,3% à 27,5%), le taux de raccordement y reste le plus faible enregistré à l'échelle nationale. En milieu urbain, le raccordement est presque exhaustif avec un taux de 96,8% en 2024, contre 90,3% en 2014.

PROPORTION DES MÉNAGES RURAUX DONT LE LOGEMENT EST RACCORDÉ AU RÉSEAU D'EAU POTABLE PAR PROVINCES ET PRÉFECTURES (EN %)



EVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

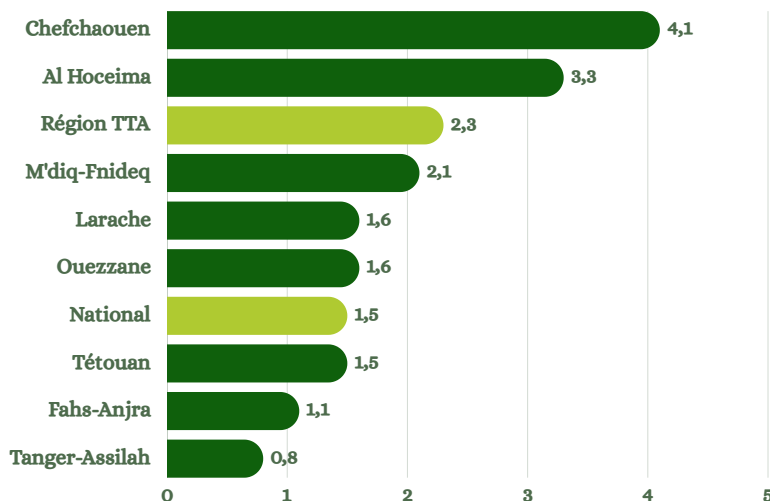
En 2024, 89,6% des ménages urbains déversent leurs déchets ménagers dans le bac à ordures de la commune contre 86,7% en 2014. En milieu rural, ce mode a marqué une progression en passant de 3,3% en 2014 à 11% en 2024, mais l'évacuation dans la nature y est encore prédominante avec 81,1% des ménages contre 93,3% dix ans plus tôt.

LES ROUTES DE PLUS EN PLUS PROCHES

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 2,3 km en 2024, soit la moitié de celle relevée en 2014 : 4,3 km.

A l'échelle provinciale, cette distance est la plus longue à Chefchaouen (4,1 km) et Al Hoceima (3,3 km), alors qu'elle est plus courte à Tanger-Assilah (0,8 km).

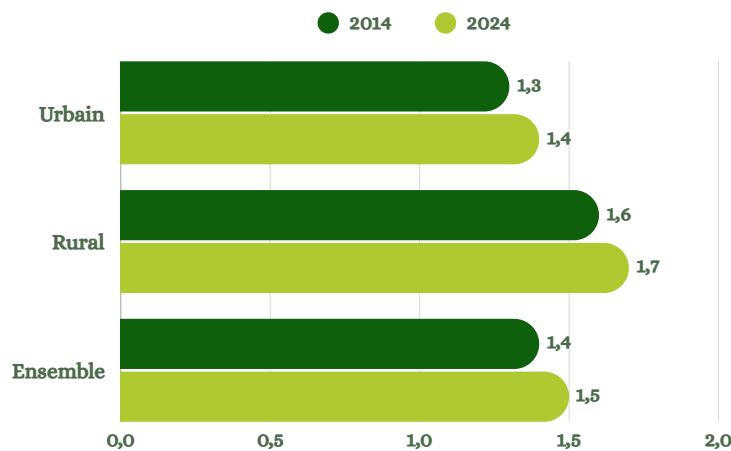
DISTANCE MOYENNE DES LOGEMENTS RURAUX À LA ROUTE GOUDRONNÉE LA PLUS PROCHE PAR PROVINCES ET PRÉFECTURES (EN KM)



UNE OCCUPATION DES PIÈCES SENSIBLEMENT EN HAUSSE

Le taux moyen d'occupation est passé à 1,5 personnes par pièce d'habitation en 2024 contre 1,4 dix ans auparavant, étant plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (1,7 et 1,4 personnes par pièce d'habitation respectivement).

TAUX D'OCCUPATION DES LOGEMENTS (PERSONNES PAR PIÈCE)



SOURCE : HCP, RGPH 2014 ET 2024

POUR RESTER INFORMÉ



www.hcp.ma/region-tanger



www.bds-tanger.hcp.ma



hcp.dr.tanger@hcp.ma



facebook.com/hcp.tangertetouanhoceima



instagram.com/hcptangertetouanhoceima

POUR TÉLÉCHARGER CE DOCUMENT

